



Gabriel Safar

Email	gmsafar@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Gabriel Safar est un avocat spécialisé en droit de l'art et en droit digital. Membre du Barreau de Paris depuis 2021, il possède une vaste expérience de travail avec des institutions culturelles traditionnelles ainsi qu'avec des entreprises innovantes utilisant des technologies avancées telles que l'intelligence artificielle, la blockchain et la réalité augmentée.

Gabriel accompagne ses clients dans leur développement et leur évolution dans le paysage juridique complexe lié à l'intégration de ces technologies dans les secteurs artistiques et créatifs. Il conseille ses clients dans les domaines des droits de propriété intellectuelle, des transformations numériques et de la conformité réglementaire dans le contexte des technologies nouvelles et émergentes.

Titulaire d'un Master II en Droit des Contrats de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), son profil allie une solide formation académique à une expertise pratique. Sa double compétence en droit de l'art et en droit digital lui permet de répondre aux exigences particulières des professionnels du marché de l'art et des secteurs technologiques.